AGE

01/04/2022



Composition du CA : membres élus avec voix délibérative

pour les établissements de santé (actuellement 3 GO, pédiatres, SF et directeurs (1 par type) et 1 seul MAR et puer)

6 gynécologues	1 de type 1 public
6 pédiatres	1 de type 1 privé
6 SF	2 de type 2 public
6 directeurs	1 de type 2 privé
	1 de type 3
3 médecins anesthésiste	1 type 1
réanimateur	1 type 2
	1 type 3
3 puéricultrices	1 type 1
	1 type 2
	1 type 3
1 médecin DIM	



Composition du CA:

autres membres inchangés, ajout des étudiants

Dont :
- un pédiatre référent du réseau RAFAEL
- une sage-femme libérale
- un échographiste enregistré au réseau
- un psychiatre et / ou un psychologue
- un professionnel de CAMSP
- une puéricultrice
1 représentant école SF Nancy et Metz (élève pas enseignante)
1 représentant des internes de GO
1 pour les internes de pédiatrie
1 pour les internes d'AR
- 1 membre des Unions Régionales des Professionnels de Santé (médecins et
sages-femmes)
- 2 représentants des usagers
- 4 représentants de la PMI (un par département) désignés par chaque Conseil
Départemental
- les salariés du réseau
- les représentants des organismes de tutelle
- les représentants des financeurs
les représentants des 4 conseils départementaux de l'ordre des médecins
les représentants des 4 conseils départementaux de l'ordre de sages-femmes
- les invités (experts et professionnels en formation) à l'initiative de la
coordination



VOTE

Nouvelle composition du CA:

POUR ou CONTRE

Contre = maintien de statuts actuels



AGE – 08/04/22 Résultat de la résolution 1 : Modification des statuts

• Nombre d'inscrits : 315

Nombre de votants : 61

Nombre de votes exprimés : 61

Nombre de bulletins nuls :



Résolution 1 : Modification des statuts

• Pour : 54

• Contre:

• Blancs:

Les statuts sont modifiés.

